



Coefficient bonus/malus qui s'envole

Par **grat**, le **08/02/2009** à **10:28**

Bonjour,

J'ai acheté une voiture neuve le 30 janvier 2009, avec une reprise "prime a la casse".

l'échéance principale du contrat d'assurance de mon ancienne voiture était le 01 décembre 2008.(je suis passé au coefficient 0.64)

J'ai assuré mon nouveau véhicule dans une autre compagnie d'assurance, chez qui l'échéance principale est le 01 avril.

l'assureur me dit que je serai à 0.64 du 30 janvier 2009 au 31 mars 2010.
Soit en tout, 16 mois au même coefficient.

Je perds donc 4 mois.(de décembre a mars) de calcul de coefficient bonus/malus.

Est-ce normal? , sinon que faire?

merci de me renseigner.

Par **chaber**, le **09/02/2009** à **14:29**

Bonjour,

malheureusement vous ne pourrez pas faire grand chose. Vous avez accepté le contrat avec sa date d'anniversaire au 1er avril.